

**2008/8868 - Conditions de règlement du sinistre relatif au bris du dispositif anti chute de la crèche Cité Internationale située 87, quai Charles de Gaulle à Lyon 6e** (Direction Centrale de la Sécurité Juridique - Direction des Affaires Juridiques et Assurances) (BMO du 11/02/2008, p. 0289)

Rapporteur : M. TETE Etienne

(Adopté.)